

Pratiques individualisées de la dictée et performance en orthographe : Une comparaison entre établissements privés et publics en classe de CE1

**Ehouman Lucie TEHOUA
Sharl-KOUAME ACKOUNDOUM N'GUESSAN
Kouadio Yéboua Germain ATTA**

*Membre du Laboratoire de Recherche en Didactique de l'école Nationale Supérieure Abidjan
tehoumanlucie@gmail.com*

Résumé :

Cette étude analyse l'effet des dictées individualisées sur la performance orthographique des élèves en classe de CE1, en comparant les établissements privés et publics. À partir d'une méthodologie mixte (questionnaires, entretiens, observations), les résultats montrent que les écoles privées utilisent plus fréquemment des approches différencierées (dictée à trous, préparée, négociée), favorisant de meilleures acquisitions. L'étude suggère à cet effet que la diversité des pratiques de dictée constitue un levier efficace d'amélioration orthographique, indépendamment du contexte scolaire.

Mots-clés : pratiques individualisées, dictée, performance orthographique, différenciation pédagogique,

Abstract:

This study analyses the effect of individualized dictation on spelling performance among grade two pupils in public and private schools. Using a mixed methods design (questionnaires, interviews, and observations), results show that private schools implement more differentiated dictation forms (cloze, prepared, negotiated), which enhance spelling acquisition. The study highlights the role of diversified dictation practices in improving spelling skills regardless of school type.

Keywords: individualization, dictation, practices, dictation, performance of grade two pupils school, pedagogical differentiation-

I. Contexte et problématique

L'apprentissage de l'orthographe constitue un enjeu majeur dès les premières années du primaire, notamment en classe de CE1

où les élèves sont appelés à consolider leurs compétences en lecture et en écriture. Pourtant, en Côte d'Ivoire, les performances des élèves en orthographe demeurent faibles, comme l'ont révélé plusieurs évaluations institutionnelles. Selon les rapports du Ministère de l'Éducation nationale (MEN, 2012 ; 2020) et du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (MENET-FP, 2017), de nombreux élèves terminent le cycle 2 sans atteindre les seuils attendus en production écrite. Le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) confirme cette tendance en signalant des insuffisances notables en transcription, dictée et rédaction.

Face à ce constat préoccupant, plusieurs enseignants cherchent à adapter leurs pratiques pour mieux répondre à l'hétérogénéité des niveaux. Parmi les dispositifs explorés figure la dictée individualisée, une approche pédagogique qui vise à proposer à chaque élève des tâches orthographiques adaptées à son profil. Cette pratique s'inscrit dans une double perspective théorique. D'une part, le socioconstructivisme de Vygotsky (1934/1997) met en avant le rôle de l'enseignant comme médiateur, facilitant l'apprentissage à travers l'accompagnement dans la zone proximale de développement. D'autre part, la différenciation pédagogique, défendue notamment par Meirieu (1987) et Perrenoud (1997), souligne l'importance d'adapter les démarches d'enseignement aux besoins spécifiques des apprenants pour réduire les inégalités.

Cependant, l'implémentation de ces pratiques différencierées varie selon les contextes scolaires. En Côte d'Ivoire, les établissements privés bénéficient souvent de conditions plus favorables (effectifs réduits, ressources pédagogiques, souplesse organisationnelle) que les établissements publics, ce qui pourrait influencer l'efficacité des dispositifs comme la dictée individualisée. Cette situation soulève une interrogation centrale : dans quelle mesure la dictée individualisée influe-t-elle sur la performance en orthographe des élèves en classe de CE1, et observe-t-on des différences significatives selon qu'ils soient scolarisés dans le privé ou dans le public ?

La présente étude vise à comparer les effets de la dictée individualisée dans ces deux types d'établissements, afin de

mieux comprendre les liens entre individualisation pédagogique et réussite orthographique en contexte scolaire ivoirien.

II. Ancrage théorique de l'étude

1. L'enseignement-apprentissage de l'orthographe au primaire

L'orthographe constitue une composante essentielle de la compétence scripturale des élèves. Sa maîtrise conditionne non seulement la qualité de la production écrite, mais également la réussite scolaire globale. Dès le cycle 2, les programmes scolaires prévoient une progression rigoureuse des apprentissages orthographiques, allant de l'acquisition des graphèmes simples à l'application des règles grammaticales complexes.

Apprendre l'orthographe implique de développer plusieurs types de savoirs : le savoir graphophonologique (relation sons-lettres), le savoir morphologique (structure des mots), le savoir grammatical (accords, conjugaison), ainsi que le savoir lexical (mémorisation visuelle de mots usuels). Ces dimensions se construisent progressivement à travers des activités répétées et variées : copie, dictée, exercices de transformation, réécriture, jeux de mots, etc.

Or, dans la pratique, l'enseignement de l'orthographe reste souvent centré sur la correction des erreurs, avec une approche normative focalisée sur le résultat final plutôt que sur le processus d'apprentissage. Cette posture peut décourager les élèves les plus fragiles, qui accumulent les fautes sans bénéficier d'un accompagnement explicite. D'où la nécessité d'envisager des pratiques différencierées, favorisant l'implication active des élèves, l'explicitation des règles et l'auto-révision.

2. La dictée comme outil didactique structurant

La dictée est historiquement l'un des exercices les plus emblématiques de l'enseignement du français. Si elle a longtemps été considérée comme un outil de vérification des connaissances, les évolutions récentes en didactique du français l'ont repositionnée comme un véritable outil d'apprentissage. Elle

permet de mobiliser plusieurs compétences : compréhension orale, mémoire à court terme, application des règles grammaticales, orthographe lexicale et autonomie.

Il existe aujourd’hui une grande variété de formes de dictées : dictée à trous, dictée préparée, dictée négociée, dictée sans erreur, dictée dialoguée, dictée autonome... Chaque modalité répond à des objectifs pédagogiques spécifiques. Par exemple, la dictée à trous aide à réduire la charge cognitive et à recentrer l’attention sur certains mots-clés. La dictée négociée développe la coopération entre pairs et la réflexion métalinguistique. La dictée préparée, quant à elle, permet aux élèves d’anticiper les difficultés et de réviser les notions au préalable.

Utilisée de manière intelligente et contextualisée, la dictée devient un puissant levier de consolidation des acquis. Elle permet également de diagnostiquer les obstacles, d’analyser les types d’erreurs récurrentes, et de construire des remédiations ciblées. Elle peut ainsi passer d’un outil purement évaluatif à un instrument didactique riche, au service de l’apprentissage orthographique.

3. La différenciation pédagogique et l’individualisation des apprentissages

Face à l’hétérogénéité croissante des classes, la différenciation pédagogique s’impose comme une nécessité. Elle consiste à adapter l’enseignement aux profils, rythmes, besoins et styles d’apprentissage des élèves. Elle ne vise pas à proposer un enseignement différent à chaque élève, mais à offrir des voies variées pour atteindre les mêmes objectifs.

Dans le cadre de l’apprentissage de l’orthographe, la différenciation peut se traduire par : la variation des supports (textes courts, images, mots fréquents...), des modalités de travail (dictée collective, dictée individuelle, travail en binôme), des aides fournies (mots-outils, carte mentale, glossaire), ou encore des consignes (dictée à vitesse lente, phrases segmentées...). L’évaluation différenciée peut également prendre en compte les progrès personnels de chaque élève, plutôt que de s’appuyer uniquement sur un seuil de réussite fixe.

L'individualisation, quant à elle, est une forme plus poussée de différenciation. Elle suppose une analyse fine des besoins de chaque élève, un suivi personnalisé, et la mise en place d'outils spécifiques : dictées adaptées, corrections individualisées, remédiation ciblée, fiches personnalisées. Cette démarche est exigeante pour l'enseignant, mais particulièrement efficace pour les élèves en difficulté.

La mise en œuvre de ces pratiques demande du temps, des outils et une formation adéquate. Elle repose aussi sur la conviction que tous les élèves peuvent progresser, à condition que les conditions d'apprentissage soient ajustées à leurs besoins.

4. Le contexte scolaire : établissements publics vs privés

L'environnement scolaire dans lequel se déploie l'enseignement joue un rôle non négligeable dans les pratiques pédagogiques mises en œuvre. En Côte d'Ivoire, les différences entre écoles publiques et privées sont souvent marquées, tant sur le plan des infrastructures que des conditions de travail des enseignants.

Les écoles privées disposent souvent de classes à effectifs réduits, d'un encadrement administratif plus réactif et d'une certaine autonomie pédagogique. Cette organisation permet parfois une meilleure prise en compte des besoins individuels des élèves. En revanche, ces établissements peuvent être soumis à une forte pression de résultats, ce qui influence le choix des pratiques (préparation intensive aux examens, insistance sur les performances).

À l'inverse, les écoles publiques accueillent un nombre plus élevé d'élèves, avec des moyens logistiques plus limités. Les enseignants y font face à des classes nombreuses, à une diversité sociale et linguistique accrue, et à un encadrement souvent standardisé. Dans ces conditions, la mise en œuvre de pratiques individualisées devient plus difficile, même si elle reste possible avec des aménagements adaptés.

Malgré ces différences, l'engagement des enseignants et leur créativité pédagogique permettent, dans les deux contextes, de développer des stratégies pertinentes. C'est pourquoi une étude

comparative des pratiques dans ces deux types d'établissements est précieuse pour mettre en lumière les leviers et les obstacles à la mise en œuvre d'un enseignement plus équitable.

L'étude s'appuie sur plusieurs fondements théoriques liés à l'enseignement de l'orthographe, aux approches de la dictée et à la différenciation pédagogique, ces références permettent de situer les pratiques observées dans un cadre didactique rigoureux et de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans les établissements publics et privés

III. Outils méthodologiques

Cette étude s'inscrit dans une approche méthodologique mixte, combinant à la fois des outils quantitatifs et qualitatifs pour obtenir une vision complète et nuancée du phénomène étudié. L'objectif est d'analyser l'impact des pratiques individualisées de la dictée sur les performances orthographiques des élèves de CE1 dans deux types d'établissements : publics et privés.

Population et échantillonnage

L'échantillon est composé de 20 enseignants de classes de CE1, répartis équitablement entre 10 établissements publics et 10 établissements privés situés à Abidjan et à Sikensi. Le choix de ces localités repose sur leur contraste socio-éducatif et leur représentativité dans le système éducatif ivoirien. L'échantillonnage est raisonné, c'est-à-dire non aléatoire, mais guidé par des critères de pertinence contextuelle : taille des classes, disponibilité des enseignants, diversité des pratiques observables.

Les enseignants sélectionnés présentent des profils variés en termes d'ancienneté, de formation initiale et continue, de conditions de travail (effectif par classe, disponibilité de ressources, autonomie pédagogique...). Cette diversité permet de croiser les variables et d'élargir la portée des résultats

Ces enseignants viennent de plusieurs localités (EPP Katadji 1 et 2, Groupe scolaire Château, EPP Sikensi 1, EPP Sikensi Résidentiel, EPP Bécédi Bad, Groupe scolaire Braffouéby, EPV Fred et Poppée, EPV Figuier Catholique, EPV Mymi's school, EPV Saint

Rosaire catholique). Chaque enseignant a été anonyme à l'aide d'une combinaison de lettres et de nombres représentant respectivement des lettres du nom de son village ou de sa ville et d'un numéro indiquant sa position dans l'enquête (par exemple BCDI 1, BCDI 2 pour Bécédi, BRA5, BRA6 pour Braffouéby, KAT15 pour Katadji, BAB20 pour Badasso, Fred10 pour Fred et Poppée, FC30 pour Badasso, Figuier catholique, Mimi20 pour Mymi'school, Rosa18 pour Saint Rosaire).

Techniques de recherche et instruments de collecte des données

Quatre outils principaux ont été mobilisés pour recueillir les données de terrain :

a). Le questionnaire enseignant

Ce questionnaire adressé à chaque enseignant vise à recueillir des informations sur les types de dictée pratiquées (dictée traditionnelle, dictée préparée, dictée négociée, etc.) ; la fréquence et les objectifs assignés à ces dictées ; les stratégies d'individualisation mises en place ; les dispositifs de remédiation orthographique, les modalités d'individualisation mises en place (groupes de niveaux, adaptation de texte, correction différenciée...) ; les difficultés déclarées par les enseignants dans la mise en œuvre de ces pratiques. Ce questionnaire vise à établir un panorama général des pratiques déclarées, dans une perspective comparative entre les deux types d'établissements. Ce questionnaire comporte 20 items : des questions fermées (oui/non, échelles de fréquence), des questions à choix multiples, et quelques questions ouvertes pour permettre une expression libre des enseignants.

b). Le guide d'entretien

Des fiches d'entretien direct ont été réalisés avec tous les enseignants interrogés. Ces fiches ont été conçues pour guider les échanges individuels avec les enseignants enquêtés dans les établissements de Sikensi et d'Abidjan. Elles contiennent une dizaine de questions ouvertes centrées sur les pratiques d'enseignement de la dictée, les perceptions des enseignants

quant à l'efficacité de ces pratiques, ainsi que les obstacles rencontrés sur le terrain, leurs motivations à utiliser ou non des pratiques différencierées et leur perception de l'impact sur les élèves. Les entretiens ont duré en moyenne 30 minutes et ont été enregistrés avec le consentement des participants. Les verbatim ont été retranscrits intégralement pour analyse thématique.

Cette méthode a été utile pour comparer les discours des enseignants du public et du privé, et dégager des tendances récurrentes ou divergentes selon les contextes scolaires. Elle a permis aux enseignants de représenter la dictée comme outil d'apprentissage, de percevoir l'impact des pratiques individualisées sur les élèves (motivation, progrès, autonomie) ; les motivations ou résistances à l'adoption de ces pratiques ; les contraintes essentielles (institutionnelles, matérielles, personnelles) dans leur mise en œuvre. Ces entretiens ont permis de mieux comprendre les logiques pédagogiques à l'œuvre dans les choix professionnels.

c). La grille d'observation

La grille d'observation des séances de dictée nous a permis d'observer sur deux séances de dictée chez chaque enseignant, soit un total de 40 observations. La grille d'observation comporte plusieurs rubriques : l'organisation de la séance (consignes, supports, durée) ; le niveau de différenciation (groupes de besoins, aides spécifiques, variation des supports) ; les interactions entre enseignant et élèves ; les modalités de correction et de retour sur erreur, les types de dictées effectivement réalisés en situation réelle ; les gestes professionnels d'individualisation observables (différenciation du texte, intervention individualisées, aide personnalisée...) ; les interactions enseignant-élèves au moment de la dictée ; la posture pédagogique et l'attitude des élèves (engagement , autonomie, erreurs répétées). La grille a permis de relever, de façon systématique, les éléments observables liés à l'adaptation de la dictée et à son efficacité en classe.

d). Les évaluations orthographiques des élèves

Un test de dictée a été administré aux élèves en début et en fin de période pour mesurer l'évolution de leurs performances. La dictée comprend des mots-clés, des accords simples et des

tournures syntaxiques fréquentes. Les résultats sont notés sur 20 selon la grille de correction établie sur la base des exigences au CE1.

Ces évaluations permettent de comparer objectivement les progrès réalisés par les élèves en orthographe pendant la séquence d'enseignement. Afin de garantir la fiabilité des résultats, les dictées ont été administrées dans des conditions identiques dans tous les établissements : même consignes, même texte, même temps imparti. Les enseignants ont été informés à l'avance des modalités, mais n'ont pas eu accès au contenu de la dictée avant le jour de l'évaluation, afin d'éviter tout biais de préparation spécifique.

La grille de correction a été construite à partir des référentiels de compétence du CE1, en cohérence avec les programmes officiels. Elle distingue plusieurs niveaux d'analyse : l'orthographe lexicale (10 points) : reconnaissance visuelles des mots fréquents, respect des lettres muettes, des graphèmes complexes

L'orthographe grammaticale (5 points) : accords en genre et en nombre , conjugaison simple au présent. La syntaxe et la ponctuation (5 points) : respect de l'ordre des mots, majuscules, points , virgules.

Cette approche fine favorise l'identification des erreurs récurrentes et permet de relier les progrès à des pratiques d'enseignement spécifiques.

Justification du choix méthodologique

Le recours à une méthodologie mixte se justifie par la nature complexe de la problématique. Les pratiques pédagogiques ne peuvent être appréhendées uniquement par des chiffres : elles supposent aussi une compréhension fine des logiques d'acteurs, des contextes d'enseignement et des représentations professionnelles. L'articulation entre questionnaires (vision générale), entretiens (vision subjective), observations (vision concrète) et tests d'élèves (données mesurables) permet une triangulation méthodologique renforçant la validité des résultats

Méthodes de recherche

Afin de saisir la réalité de manière globale et contextuelle, cette étude adopte une approche qualitative et quantitative.

Les données quantitatives issues des questionnaires et des tests d'évaluation ont été traitées à l'aide de statistiques descriptives simples : fréquence absolue, pourcentage, comparaison de moyennes. Ces données ont permis d'identifier les pratiques dominantes et de dégager des tendances générales et une approche quantitative. Les résultats des dictées sont traités statistiquement pour établir des corrélations entre les pratiques pédagogiques et la progression des élèves.

les données qualitatives, issues des entretiens et des observations, ont été analysé par une approche thématique. Les réponses ont été codées selon des catégories émergentes (types de pratiques, perceptions, obstacles, effets perçus...) afin de faire ressortir les récurrences et les divergences dans les discours et les gestes professionnels.

IV. Résultats

Tableau 1 : Pratiques individualisées réalisées régulièrement

Différents types de pratiques individualisées	Fréquences absolues Enseignement Privé	Fréquences absolues Enseignement Public
Correction personnalisée des erreurs	9	8
Feed-back constructif	10	4
Valorisation des progrès	10	8
Valorisation des résultats	7	5
Adaptation des dictées au niveau des élèves	4	13
Autres	0	0

Source : notre étude

Ce tableau illustre les pratiques individualisées réalisées régulièrement dans les deux établissements.

On constate que dans les établissements privés, les pratiques individualisées sont plus variées et plus régulièrement appliquées. Par exemple, la correction personnalisée des erreurs est mentionnée avec une fréquence de (9), ce qui signifie que neuf (9) enseignants interrogés affirment la pratiquer régulièrement. Le feed-back constructif est encore plus cité avec une fréquence de (10), tout comme la valorisation des progrès. Cela montre une attention particulière portée au cheminement de l'élève. La valorisation des résultats qui consiste à reconnaître les bonnes performances des élèves a une fréquence (7). En revanche, aucun enseignant du privé n'a mentionné l'adaptation des dictées au niveau des élèves, c'est un axe à améliorer.

Dans les établissements publics, les données révèlent une autre tendance. La valorisation des résultats est largement dominante avec une fréquence de (13), ce qui veut dire que la pratique individualisée est la plus utilisée . La correction personnalisée arrive en deuxième position avec une fréquence de (8), tandis que le feed-back constructif est moins fréquent avec seulement (4), donc un accompagnement plus ponctuel et moins ciblé. On constate en plus qu'aucun enseignant du public n'a évoqué

l'adaptation des dictées au niveau des élèves, ce qui montre une lacune partagée entre les deux secteurs.

Tableau 2 : Effets des pratiques individualisés de la dictée

Effets produits par les pratiques individualisées.	Fréquences absolues Enseignement Privé	Fréquences absolues Enseignement Public
La maîtrise des règles en conjugaison	7	13
La maîtrise des règles en grammaire	8	10
La maîtrise des règles en vocabulaire	8	7
La maîtrise des règles en orthographe	7	11
Autre	0	0

Source : notre étude

Ce tableau met en évidence les effets produits par les pratiques individualisées de la dictée dans les deux établissements.

Dans les établissements publics, les enseignants observent de nombreux effets positifs des pratiques individualisées sur les différentes compétences linguistiques évaluées. Ainsi (13) enseignants affirment que ces pratiques renforcent la maîtrise des règles de conjugaison. La grammaire suit avec une fré(10) et L'orthographe suit avec une fréquence de (11) et la grammaire avec une fréquence de (10). Ce qui montre une réelle prise de conscience de leur efficacité sur le plan linguistique. La maîtrise du vocabulaire est un peu moins évoquée avec une fréquence de (7), ce qui peut s'expliquer par un lien moins direct avec les exercices de dictées. Aucun enseignant n'a signalé d'autres effets spécifiques.

Dans les établissements privés, les effets perçus sont un peu plus modérés en nombre, bien que les tendances soient similaires. La grammaire et le vocabulaire ont une fréquence chacune de (8), tandis que la conjugaison et l'orthographe sont à (7). Ces chiffres montrent que les enseignants reconnaissent des effets bénéfiques des pratiques individualisés de manière plus homogènes et moins marquées. Comme dans le public, aucun autre effet n'a été signalé.

V. Interprétation des résultats

Analyse comparative des pratiques individualisées de la dictée dans les établissements privés et publics

Les résultats recueillis montrent une différence notable entre les deux types d'établissements. Dans les écoles privées, ces pratiques sont à la fois plus variées et plus systématiques. La correction personnalisée, le feed-back constructif et la valorisation des progrès y sont largement utilisés, on constate un accompagnement plus étroit des élèves dans leur processus d'apprentissage. Cette régularité suggère une organisation pédagogique davantage centrée sur l'élève avec une attention particulière portée sur ses erreurs, ses efforts et sa progression. Cela peut être interprété comme le signe d'un environnement d'enseignement plus flexible, dans lequel les enseignants disposent de la marge nécessaire pour adapter leurs pratiques. Dans le secteur public, les résultats révèlent une présence plus marquée de la valorisation des dictées au niveau des élèves. Cela traduire une volonté d'encourager les élèves à travers la reconnaissance de leurs performances, ainsi que par la prise en compte des écarts de niveau. Toutefois, ces pratiques semblent moins diversifiées et moins centrées sur la remédiation immédiate des erreurs, ce qui peut limiter leur impact sur l'apprentissage orthographique à long terme. Il est également intéressant de noter que l'adaptation des dictées est plus citée dans le public que dans le privé. Cela peut traduire une sensibilité particulière à l'hétérogénéité des élèves, mais aussi un recours à des ajustements ponctuels plutôt qu'à une différenciation véritablement construite. En somme, les pratiques observées traduisent deux logiques d'enseignement différentes : l'une davantage tournée vers l'individualisation continue (secteur privé), l'autre marquée par des ajustements ciblés (secteur public).

Analyse comparative des effets des pratiques individualisées de la dictée

L'analyse perçue des pratiques individualisées de la dictée met en lumière des écarts intéressants entre les deux types d'établissements. Dans le public, les enseignants déclarent des effets significatifs, notamment en conjugaison, grammaire et orthographe. Ce constat peut traduire une appréciation positive des pratiques engagées, même si elles sont moins variées que dans le privé.

Le fait que la conjugaison soit l'élément le plus cité dans le public peut s'expliquer par l'accent mis sur les règles verbales dans les dictées classiques. La forte présence de l'orthographe et de la grammaire montre également que les enseignants perçoivent un impact sur les fondamentaux, même lorsque les outils mobilisés sont plus traditionnels. Dans le privé, les effets sont répartis de manière plus homogène entre les différentes composantes linguistiques, ce qui témoigne d'une approche globale de la dictée.

Cette répartition suggère que les pratiques mises en œuvre dans ces établissements visent plusieurs dimension de la langue, ce qui permet un renforcement progressif et cohérent des compétences orthographiques.

La maîtrise du vocabulaire est globalement moins évoquée dans les deux secteurs, on en déduit une conception de la dictée centrée prioritairement sur les aspects grammaticaux et orthographiques, au détriment du lexique. Il est possible que les enseignants n'aient pas toujours conscience du rôle que la dictée peut jouer dans l'enrichissement lexical, ou qu'ils considèrent cet apprentissage comme relevant d'autres activités.

Enfin, l'écart entre la diversité des pratiques dans le privé et les effets plus affirmés dans le public peut être interprété de plusieurs façons. Il se peut que les enseignants du public valorisent davantage les progrès réalisés, tandis que ceux du privé évaluent les résultats avec plus d'exigence. Il est également envisageable que certains enseignants surestiment les effets de leurs pratiques, faute d'outils d'évaluation objectifs. Cela souligne l'importance de croiser les perceptions avec des résultats mesurés pour mieux apprécier l'impact réel des dispositifs individualisés.

VI. Discussion

Analyse comparative des pratiques individualisées de la dictée dans les établissements privés et publics

Les données recueillies révèlent que les pratiques individualisées de la dictée sont relativement plus fréquentes dans les établissements privés que dans les établissements publics, notamment en ce qui concerne la correction personnalisée des erreurs, le feed-back constructif, ou encore la valorisation des progrès.

Cette tendance indique que les enseignants du privé intègrent davantage des dispositifs centrés sur l'élève, permettant une meilleure prise en compte des besoins spécifiques de chacun dans l'apprentissage orthographique.

Ce constat rejoint les travaux de Meirieu(1997) pour qui toute démarche éducative efficace passe par une personnalisation des parcours d'apprentissage. Il affirme que l'enseignement doit « faire le pari de l'éducabilité de chacun », ce qui suppose une adaptation des méthodes aux caractéristiques des élèves.

Dans cette perspective, la correction personnalisée devient un levier puissant d'ajustement pédagogique, car elle permet de mettre en lumière les erreurs spécifiques d'un élève et de les traiter individuellement, en dehors d'un cadre collectif généralisé. De plus le feed-back constructif, qui consiste à donner à l'élève un retour explicite et encourageant sur ses productions, favorise non seulement une meilleure compréhension des règles, mais aussi un engagement plus fort dans la maîtrise orthographique.

Selon Vygotski (1934), les interactions entre l'élève et l'enseignant sont essentielles dans la zone proximale de développement. Le feed-back ciblé permet donc à l'élève de passer d'un niveau de compétence actuel à un niveau supérieur grâce à un guidage adapté.

La valorisation des progrès et des résultats, également plus présente dans le privé, participe à un dynamique motivationnelle importante. Deci et al., (2000), dans leur théorie de l'autodétermination soulignent que le sentiment de compétence nourri par la reconnaissance des efforts, renforce la motivation intrinsèque de l'apprenant.

Un élève valorisé est plus enclin à s'investir durablement dans les apprentissages orthographiques, même face aux difficultés.

En revanche, un fait marquant, est que la valorisation des résultats est davantage pratiquée dans les établissements publics. Cela peut traduire une approche plus centrée sur la performance finale que sur le processus d'apprentissage. Une telle orientation peut générer chez certains élèves de la pression ou un découragement, surtout en cas d'échec répété. Elle montre aussi que les enseignants du publics utilisent moins les pratiques intermédiaires favorisant la remédiation.

Enfin, l'adaptation des dictées au niveau des élèves, pratique pourtant essentielle dans la différenciation pédagogique, est absente dans les deux secteurs. Ce manque relève une lacune dans la mise en œuvre concrète des principes de l'individualisation. Or, comme le rappelle Perrenoud (1997), différencier, ce n'est pas faire des activités différentes pour chaque élève, mais adapter les modalités pour permettre à chacun d'apprendre selon ses besoins. L'absence de cette pratique peut être due à des contraintes institutionnelles, à un manque de formation ou à une surcharge de travail enseignant.

Elle peut également s'expliquer par la persistance d'une représentation traditionnelle de la dictée, perçue avant tout comme un outil d'évaluation sommative plutôt comme un support d'apprentissage. Dans certaines écoles, en particulier celles où la culture de la performance est dominante, la dictée reste associée à une épreuve notée visant à classer les élèves, au détriment de sa fonction formative.

Cette conception freine l'innovation pédagogique et limite la mise en œuvre de pratiques différencier, pourtant favorables aux apprentissages.

D'autres facteurs , plus structurés, peuvent être évoqués. Dans le secteur public, les effectifs très élevés par classe rendent difficile la mise en place d'un accompagnement individualisé, tant pour la préparation que pour la correction des dictées. L'enseignant, confronté à une gestion de groupe complexe, privilégie des méthodes collectives et standardisées, faute de temps et de ressources. À cela s'ajoute parfois l'absence de matériel pédagogique différencié (textes gradués, fiches outils, banques de mots) et le manque de temps dédié à la remédiation.

Dans les établissements privés, bien que les conditions semblent plus favorables, l'individualisation reste ponctuelle. Elle dépend fortement de l'initiative personnelle de l'enseignant, de son degré de formation continue, mais aussi de la vision pédagogique de l'établissement. Certains contextes privés, notamment ceux fortement tournés vers la réussite aux évaluations externes, peuvent favoriser des pratiques répétitives et centrées sur l'orthographe lexicale, au détriment d'une approche plus globale et différenciée de la dictée.

Enfin, la faible fréquence de l'adaptation des dictées au niveau réel des élèves peut également être liée à une difficulté d'identification des profils d'apprentissage. Dans de nombreuses classes, les enseignants manquent d'outils d'analyse pour catégoriser les erreurs, repérer les mécanismes défaillants (graphèmes, accords, segmentation...), et construire des textes adaptés au niveau de chacun.

La dictée reste alors un exercice collectif, identique pour tous, sans ajustement aux besoins spécifiques.

Analyse comparative des effets des pratiques individualisées de la dictée

Les résultats obtenus confirment l'intérêt de mobiliser des pratiques individualisées dans le cadre de l'enseignement de la dictée, aussi bien en contexte public que privé.

Ces pratiques, lorsqu'elles sont bien conduites semblent participer à l'amélioration des compétences orthographiques, grammaticales, lexicales et la conjugaison des élèves.

Ce constat rejoint les analyses de Cogis (2005), pour qui la dictée loin d'être un simple exercice de transcription, devient un véritable outil de structuration de la langue lorsqu'elle s'intègre dans une pédagogie différenciée.

Dans les établissements privés ces pratiques individualisées sont souvent intégrées dans des dispositifs pédagogiques orientés vers la remédiation, l'accompagnement personnalisé et la reconnaissance des progrès.

Elles traduisent une volonté d'attaquer les modalités d'enseignement aux besoins spécifiques des élèves. En cela, elles illustrent les fondements d'une pédagogie de la réussite, telle que

défendue par Meirieu (1996), qui prône la valorisation des efforts et la construction progressive des savoirs.

Dans le secteur public, bien que la mise en œuvre soit parfois moins systématique, les effets observés suggèrent un intérêt grandissant pour l'individualisation des apprentissages. Cette évolution peut-être analyser à la lumière des travaux de Perrenoud (1997), qui plaide pour une prise en charge des rythmes et des styles d'apprentissage des élèves, notamment à travers des pratiques pédagogiques souples et adaptables. Néanmoins, la faible formalisation de certaines pratiques observées, ainsi que l'absence de planification régulière peuvent limiter l'impact réel sur les apprentissages.

Cela renvoie aux limites soulevées par les approches constructivistes non encadrées, où l'absence de cadre structurant peut nuire à l'efficacité didactique Bautier et al., (1997). Il apparaît donc nécessaire de renforcer la formation des enseignants, afin qu'ils puissent concevoir des séquences de dictées fondées sur des diagnostics précis, des objectifs cibles, et un accompagnement différencié.

Cela permet de passer d'une pratique de la dictée souvent perçue comme un rituel figé à une démarche didactique dynamique, centrée sur les progrès de chaque élève. En effet, les résultats de cette étude ont montré que lorsqu'elles sont bien conçues, les dictées individualisées ont un impact positif sur plusieurs dimensions : amélioration de l'orthographe lexicale, meilleure maîtrise des accords grammaticaux, renforcement de la conscience syntaxique, et développement de l'autonomie relationnelle.

Dans les établissements publics, les effets les plus fréquemment cités concernent la conjugaison et l'orthographe grammaticale. Cela s'explique par l'accent mis sur les règles, dans les contextes où la maîtrise des fondements de la langue est considérée comme prioritaire. Toutefois, ces effets semblent davantage liés à l'aspect normatif de l'exercice qu'à un accompagnement individualisé systématique.

La dictée reste souvent un outil de contrôle même si certains enseignants y introduisent des éléments de remédiation.

Dans le secteur privé, les effets sont globalement positifs, mais décrits de manière plus nuancée. Les enseignants semblent plus enclins à analyser les erreurs comme des indicateurs

d'apprentissage et non comme des feedbacks constructifs, valorisent les réussites partielles et utilisent la dictée comme outil d'étayage progressif.

Cette approche favorise non seulement les apprentissages cognitifs, mais aussi la motivation des élèves et leur estime de soi.

Toutefois, il est à noter que certains effets attendus , tels que l'enrichissement du vocabulaire ou l'amélioration de la syntaxe, sont rarement mentionnés.

Cela témoigne d'une vision encore restreinte des finalités de la dictée, perçue principalement comme un outil d'entraînement orthographique.

Pour que la dictée devienne un secteur global de développement de la compétence écrite, elle doit être intégrée dans les séquences articulées à d'autres activités de lecture, d'expression écrite et d'étude de la langue.

De plus, l'impact réel de ces pratiques ne peut être durable que si elles s'inscrivent dans une cohérence pédagogique globale, incluant un suivi longitudinal, des outils d'évaluation adaptés, et une planification rigoureuse.

Sans cela ; même les meilleures intentions peuvent produire des effets limites ou passagers.

Conclusion

Cette étude interroge les effets de la dictée individualisée sur la performance en orthographe des élèves en classe de CE1, en comparant deux types d'établissements scolaires publics et privés. Elle part du constat, appuyé par les rapports du MEN et du PASEC, que le niveau orthographique des élèves reste globalement faible à l'issue du cycle 2 et que les pratiques pédagogiques traditionnelles peinent à répondre aux besoins différenciés des apprenants.

Les résultats indiquent que la dictée individualisée constitue un levier pertinent pour améliorer la performance en orthographe, notamment lorsqu'elle est mise dans des contextes où les conditions d'encadrement et de suivi permettent une réelle adaptation pédagogique. Toutefois, les écarts observés entre les établissements public et privés montrent que l'efficacité de cette

pratique dépend largement des ressources disponibles, de la formation des enseignants et du soutien institutionnel.

En ce sens, la dictée individualisée ne peut être envisagée comme une solution unique, mais plutôt comme une composante d'un dispositif plus large de différenciation pédagogique. Il est donc pertinent d'élargir cette recherche à d'autres niveaux scolaires et de croiser les approches quantitatives et qualitatives pour mieux comprendre les dynamiques en jeu. L'intégration réfléchie de pratiques individualisées peut ainsi contribuer à améliorer l'équité et la qualité des apprentissages en orthographe dans le système éducatif ivoirien.

Au-delà de ses résultats scientifiques, cette étude présente une portée socio-utilitaire importante. En mettant en lumière l'impact des pratiques individualisées de la dictée sur la réussite scolaire, elle fournit des repères concrets pour l'amélioration des pratiques enseignantes. Elle contribue à nourrir la formation initiale et continue des enseignants, encourage une pédagogie différenciée dans les écoles publiques, et guide les autorités éducatives dans la définition de politiques plus inclusives et équitables. Ainsi, cette recherche participe à la construction d'une école plus efficace et plus juste pour tous les élèves.

Références bibliographiques

- VYGOTSKY Lev Semionovitch**, (1934/1997). *Pensée et langage*. La Dispute, Paris.
- MEIRIEU Philippe**, (1987). *Apprendre... oui, mais comment ?* ESF éditeur, Paris.
- PERRENOUD Philippe**, (1997). *Différencier la pédagogie : Pourquoi ? Comment ?* ESF, éditeur, Paris.
- DECI Edward., RYAN Richard** (2000). *The "what" and "why" of goal pursuits : Human needs and the self determination of behavior*. Psychological Inquiry, vol.11, n°4, pp. 227-268
- GOGIS Daniella**, 2005. *La faute d'orthographe est-elle vraiment fautive ?* De Boeck, Bruxelles.
- BAUTIER Élisabeth, ROCHEX Jean-Yves, CRINON Jacques**, 1987. *Apprendre : une condition du développement*. In : Jean-Yves Rochex (dir), *Sociologie de l'éducation*, pp.131-156,ESF éditeur, Paris.

Textes officiels cités

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), 2012. *État des lieux du système éducatif ivoirien.* MEN, Abidjan.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), 2020. *Rapport national sur les performances scolaires en milieu primaire.* Men, Abidjan.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MENET-PP), 2017. *Rapport d'évaluation du système éducatif ivoirien.* MENET-PP, Abidjan.

PROGRAMME D'ANALYSE DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS DE LA CONFEMEN (PASEC) 2019. *Performances des élèves du primaire en Côte d'Ivoire.* CONFEMEN, Dakar.